

Médias, chancelleries et gouvernants se mobilisent pour la liberté de la presse

Psychose, angoisse, inquiétude, révolte, dégoût... Autant de sentiments gagnent les professionnels des médias oeuvrant en RDC. Chevaliers de la plume, du son et de l'image, se disent révoltés par l'assassinat de Serge Maheshe, journaliste à la Radio Okapi. Agé de 31 ans, marié et père de deux enfants, le défunt assumait les fonctions de secrétaire de rédaction et chef d'antenne à la station locale de la radio onusienne au Sud-Kivu.

Le tribunal vient d'élaborer une réquisition du ministère public à une entreprise de communication locale, afin de réécouter les dernières communications de la victime. Selon le tribunal, le renvoi du procès permettra une étude approfondie de l'arme AK 47 à crose sciée qui a tiré sur Serge Maheshe.

Les deux amis du journaliste présents lors des faits ont pu fournir leurs explications sur les circonstances de cette mort. Quant aux deux militaires présumés assassins de Serge Maheshe, ils continuent à nier leur implication dans ce dossier.

Dans le même cadre, le tribunal a également visité le camp militaire de Bijido, situé à une trentaine de mètres du lieu du crime.

Dimanche 16 juin, trois jours après l'assassinat, une journaliste de la chaîne nationale (RTNC), Anne-Marie Kalanga est passée à un doigt de la mort à Kinshasa. Présentatrice de l'émission éducative "Karibu environnement" à la télévision publique, Kalanga a été attaquée par des hommes en uniforme.

N'ayant pas pu accéder à sa maison, ils ont tiré des balles dans plusieurs sens. Deux des balles ont atteint le journaliste au niveau de la jambe. Les assaillants ont aussitôt pris fuite sans laisser des traces.

Les médias en colère

Pour manifester leur ras-le-bol, les journalistes de Kinshasa ont décidé de faire un sit-in le 27 juin devant l'Etat-major général des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Cette initiative de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) est saluée par plusieurs professionnels des médias kinois



qui comptent remettre un mémorandum au chef d'Etat-major des FARDC récemment nommé, Dieu-donné Kayembe.

"Les autorités doivent davantage chercher à gagner la confiance de la population en sécurisant les journalistes qui servent de baromètre à la liberté d'expression", a déclaré Tshieke Bukasa, journaliste au quotidien Le Phare.

Les Brazzavillois ne sont pas restés indifférents face à cet assassinat. Ils ont organisé le 16 juin, une messe d'action de grâce en mémoire du journaliste abattu, à l'initiative de l'Association Jean-Paul II pour la paix.

La fin de l'impunité

"La vraie démocratie en RDC va commencer avec la fin de l'impunité", a déclaré le chargé d'affaires américain à Brazzaville qui en a appelé à un jugement correct des auteurs de cet assassinat. L'Eglise du Congo-Brazzaville, par la voix de Mgr Anatole Milandou, a dit toute sa compassion à la famille Okapi.

Lundi 18 juin, les journalistes de Tshikapa, dans la province du Kasai-Occidental, ont organisé une journée sans médias pour manifester leur colère contre les assassins du journaliste de la Radio Okapi.

Les chancelleries protestent

Les ambassadeurs en poste à Kinshasa ont aussi réagi à ce meurtre. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Andy Sparks, a plaidé "pour un procès juste". S'adressant à la presse, Sparks a également souhaité que justice se fasse comme il faut, et que l'enquête soit crédible.

Pour sa part, l'ambassadeur de Belgique en RD Congo s'est dit prêt à s'impliquer dans la recherche de la vérité. Johan Swinnen, qui assistait à la cérémonie de derniers hommages rendus à Serge Maheshe au Quartier général de la Monuc à Kinshasa, a invité le

gouvernement congolais à œuvrer aux côtés de la communauté internationale pour que la liberté de la presse soit protégée.

Selon le diplomate belge, le droit de l'homme concerne tout le monde, toutes les nations. Il serait donc normal que la communauté internationale s'implique dans le processus du respect de la liberté de la presse ainsi que de la recherche de la vérité dans l'assassinat de Serge Maheshe.

"Mais nous respectons d'abord la prise de conscience du problème par les Congolais eux-mêmes", a cependant poursuivi l'ambassadeur Swinnen.

Le gouvernement dans la danse

Le gouverneur de la Province Orientale était le premier à condamner cet assassinat. Médard Autshai a appelé les chevaliers de la plume et du micro à tenir bon face aux menaces qui pèsent sur eux dans l'exercice de leur profession.

Le ministre de l'Information et Presse, Toussaint Tshilombo Send s'est décidé à engager une lutte sans merci contre les prédateurs de la liberté de presse en RDC.

"Je m'engage à protéger les journalistes à travers la nouvelle loi de la presse", a-t-il déclaré au cours de l'atelier sur la réforme du cadre juridique sur l'exercice de la liberté de la presse à Kinshasa.

Blaise NDONGALA

Sommaire

■ Le Conseil de sécurité préconise une solution négociée pour le retour de Jean-Pierre Bamba.....P.2

■ Présidentielle : les garanties de sécurité du candidat perdant.....P.2

■ Donat M'Baya : «Le risque zéro n'existe pas dans la presse».....P.3

■ Katanga : le budget provincial divise l'opinion.....P.4

La Linelit bat campagne pour la ratification du Pacte de Nairobi

La Ligue nationale pour les élections libres et transparentes (Linelit) bat campagne pour la ratification du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la région des Grands Lacs. Son président, Jérôme Bonso, a profité du lancement de la campagne de vulgarisation de ce Pacte le 19 juin dernier pour convier l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie à ratifier ce texte.

"Ces onze pays auront ainsi exprimé leur volonté de mettre fin aux conflits qui les opposent", a déclaré le président de la Linelit, avant d'affirmer que ledit Pacte sera opposable à tous si au moins huit pays concernés le ratifiaient.

Jérôme Bonso a, par ailleurs, expliqué les quatre dimensions du Pacte signé le 15 décembre 2006 à Nairobi et dont le chemin a été déblayé par la Déclaration de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs organisée à Dar-es-Salam (Tanzanie) les 19 et 20 novembre 2004.

Selon l'orateur, la dimension «paix et sécurité» sous-tend le protocole de non agression et de défense mutuelle, et surtout la gestion conjointe de la sécurité aux frontières communes.

"En outre, la dimension démocratie et bonne gouvernance traduit l'engagement et la volonté des Chefs d'Etats et des gouvernements de combattre la discrimination et de promouvoir la participation des acteurs sociaux à la gestion des affaires publiques", a indiqué M. Bonso.

Pour le président de la Linelit, «la dimension économie et intégration sociale est une interrelation entre la paix et le développement, qui nécessite la promotion des échanges entre les communautés transfrontalières sur le concept de besoin de développement, et soulève la problématique de la gestion des ressources naturelles, avec la création d'un mécanisme régionale de certification à laquelle s'adjoint l'institutionnalisation d'un Fonds spécial de reconstruction et de développement».

"La dimension humanitaire et sociale est basée sur les priorités politiques et principes directeurs identifiés dans la Déclaration de la capitale tanzanienne", a souligné Jérôme Bonso. Il a enfin annoncé que la Conférence précitée aura lieu en 2008 à Kinshasa et que, de là, la RDC briguera la présidence de ce forum pour un mandat de deux ans.

Marcel TSHISHIKU

A chaud

Le Conseil de sécurité préconise une solution négociée pour le retour de Jean-Pierre Bemba

La situation précaire de la paix, de la sécurité et du développement en République démocratique du Congo (RDC) a été au menu des entretiens entre les hautes autorités politiques de la RDC et les 15 membres du Conseil de sécurité de l'Onu qui ont séjourné à Kinshasa du mardi 19 au mercredi 20 juin dernier. La question relative au statut de l'opposition figurait également à l'ordre du jour, conformément à la résolution 1756.

Pays post-conflit, en proie à divers problèmes de sécurité, la RDC a accueilli, du 19 au 20 juin dernier, la délégation de 15 membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, conduite par Jean-Marc de la Sablière, ambassadeur de France à l'Onu.

Durant leur séjour de travail à Kinshasa, les membres du Conseil de sécurité se sont entretenus avec les hautes autorités du pays, notamment le chef de l'Etat, Joseph Kabila et le Premier ministre intérimaire Nzanga Mobutu. Ils ont également échangé avec les présidents de deux chambres du Parlement sur la mise en œuvre de la résolution 1756.

L'objectif de cette mission, selon son chef de délégation, est d'aider à rétablir la sécurité à l'Est de la RDC, particulièrement au Nord et au Sud Kivu où la situation sécuritaire et humanitaire est précaire à la suite de la présence de nombreux groupes armés.

«Nous venons parler de la mise en œuvre de la résolution 1756, des problèmes de sécurité dans l'Est du pays, de la réforme du secteur sé-

curitaire, de la gouvernance et de beaucoup d'autres sujets. Nous le ferons en partenaires, dans le strict respect de la souveraineté de la RDC», a déclaré le diplomate français.

Une approche politique et diplomatique

Dans la soirée du mercredi 20 juin, peu avant de quitter Kinshasa pour Brazzaville, l'ambassadeur Jean-Marc de la Sablière, chef de la délégation, a indiqué à la presse qu'il fallait une approche politique et diplomatique pour venir à bout de l'insécurité à l'Est et gérer la présence des éléments des Forces démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR).

Evoquant la question relative au statut de l'opposition, qui figure dans la résolution 1756, les membres du Conseil de sécurité ont constaté que «l'opposition a trouvé de l'espace dans les assemblées».

S'agissant du retour au pays du sénateur Jean-Pierre Bemba, De la Sablière a préconisé une «solution négociée à un moment où la loi sur l'opposition vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale».

De nouveaux défis pour la RDC

Jean-Marc de la Sablière a félicité les Congolais pour la maturité politique dont ils ont fait preuve dans l'organisation des élections qui ont mis fin à la Transition.

«Maintenant, la RDC a de nouveaux défis à relever pour consolider ce qui a été fait, pour créer une société solide et démocratique sur la base de ces élections», a-t-il précisé.



Concernant les brigades qui opèrent à l'Est du pays, le Conseil de sécurité est convaincu que seul le brassage est l'option avantageuse pour la RDC, le mixage étant moins sûr.

Cette huitième visite des membres du Conseil de sécurité en RDC intervient quelques mois seulement après celles de Ban Ki-Moon, Se-

crétaire général des Nations unies, et de Asha-Rose Migiro, vice-secrétaire générale de cette institution. Elle marque l'engagement des Nations unies aux côtés du peuple et des dirigeants congolais dans la consolidation de la paix, des institutions démocratiques et de l'Etat de droit.

Rich NGAPI

A savoir

Présidentielle : les garanties de sécurité du candidat perdant

La famille politique de Jean-Pierre Bemba évoque, entre autres, des considérations d'ordre sécuritaire pour justifier la demande de prorogation du séjour au Portugal de son leader, candidat perdant du second tour de la présidentielle du 29 octobre 2006. Qu'en est-il de l'acte d'engagement signé en son temps entre les deux parties ?

Pour assurer l'atterrissage en douceur du processus électoral en RDC et face au climat de vive tension qui a plané entre les deux tours de la présidentielle, les deux candidats restés en lice au deuxième tour, à savoir Joseph Kabila Kabange et Jean-Pierre Bemba Gombo, ont été amenés à signer un certain nombre d'engagements sous l'égide de la Commission Electorale Indépendante (CEI), de la Haute Autorité des Médias (HAM) et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo (Monuc).

Le 29 octobre 2006, une déclaration d'intentions postélectorales a été signée, par l'entremise des mandataires de deux protagonistes, en l'occurrence Samba Kaputo pour le candidat de l'Alliance de la majorité présidentielle (AMP) et Thomas Luhaka pour celui de l'Union pour la Nation (UN).

Promesses mutuelles

Il s'est agi d'un acte d'engagement par lequel les deux challengers se sont promis mutuellement, pour l'intérêt de toute la communauté nationale de respecter d'une part, en cas de défaite, un certain nombre d'obligations et, de l'autre, en cas de victoire, de garantir au perdant certains droits tout au long de la première législature de la Troisième République.

Aux termes de cet accord, le gagnant s'est engagé notamment à garantir au perdant le respect de son intégrité physique, de l'intégrité de ses propriétés et de ses avoirs financiers conformément aux normes nationales et internationales en vigueur, ainsi qu'un dispositif de sécurité rapprochée.

Le gagnant devait aussi respecter la liberté de circulation du perdant sur l'ensemble du territoire national, ainsi que d'entrée et de sortie du territoire sans aucune restriction.

Quant au perdant, il était tenu à ne recourir qu'aux procédures légales établies par la Loi électorale en cas de contestation des résultats, et à renoncer à l'usage de la force, de la mobilisation populaire ou toute autre forme d'usage de la violence. Il devait aussi soutenir pleinement la mise en place des institutions de la République et jouer son rôle politique sans recours direct ou indirect à la violence.

Respect des obligations

Ce qui caractérise cet acte d'engagement, c'est que, premièrement, il est question d'un contrat synallagmatique, c'est-à-dire qui contient des obligations réciproques pour les deux parties. Ensuite, il s'agit d'un contrat «intuitu personae», puisque les effets ne sont opposables qu'aux parties en présence. En dehors de cet arrangement particulier, chaque partie est tout naturellement tenue au respect des lois et règlements de la République.

Le 27 octobre 2006, Joseph Kabila, alors candidat sortant, avait déclaré dans une interview : «Je n'ai qu'une promesse et je suis homme de parole. Le perdant sera protégé par le gagnant».

Jeanne MBANGA

Le Luxembourg déterminé à soutenir l'action humanitaire en RDC

Le directeur de la Coopération au développement au ministère des Affaires étrangères luxembourgeois a réaffirmé, le 14 juin dernier, l'engagement du Grand-Duché à soutenir l'action humanitaire dans les pays en voie de développement. Marc Bichler a déclaré qu'«en tant que pays membre de la Commission de l'Onu pour la consolidation de la paix, le Luxembourg a un intérêt particulier au Congo».

«Le Luxembourg, a-t-il indiqué, a consacré, pour cette année, plus d'un million d'euros à l'aide humanitaire, à travers ses partenaires». Le gouvernement travaille, pour cela, avec plusieurs organismes internationaux, dont le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sans oublier une demi-douzaine d'ONG nationales (Caritas, Croix-Rouge, Médecins sans frontières...).

Cette assistance humanitaire, a poursuivi le diplomate, repose sur trois piliers importants, à savoir la prévention des conflits, l'aide d'urgence traditionnelle ainsi que la phase de transition post-conflit qui s'effectue à travers des activités de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures, en vue d'une reprise des activités de développement durable.

Expérience traumatisante

La situation sécuritaire et humanitaire en RDC reste préoccupante. Une mission d'évaluation des activités sur terrain de l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) l'a encore prouvée. «J'ai été surpris de l'ampleur des problèmes : des chiffres effrayants de violences sexuelles et des enfants soldats», a affirmé Mariane Donven, Chargée du desk Assistance humanitaire au ministère, qui a fait partie de la mission de OCHA, début mai, dans la province du Nord-Kivu. «C'était, poursuit-elle, une expérience traumatisante en lisant sur les visages des enfants un état de peur permanente ; des enfants qui n'ont pas la joie de vivre».

Il est vrai que le Luxembourg n'a pas de programme de coopération directe avec la RDC, mais le Grand-Duché va poursuivre, et peut-être accroître son aide, à travers ses partenaires traditionnels ou d'autres encore, dans des secteurs en rapport avec la consolidation de la démocratie, comme les médias et le soutien à la liberté de la presse. Il est probable que, dans les jours à venir, le gouvernement luxembourgeois se joigne à d'autres bailleurs pour financer «Le Journal du Citoyen», dont le travail de formation et d'éducation civique a été apprécié.

Désiré BAERE,
Envoyé spécial au Luxembourg

A coeur ouvert

Donat M'Baya : «Le risque zéro n'existe pas dans la presse»

L'insécurité dont sont victimes les journalistes congolais ces dernières semaines préoccupent les professionnels des médias et les défenseurs de la liberté de la presse. Président de l'association «Journaliste en Danger» (JED), Donat Mbaya Tshimanga se montre particulièrement inquiet. A travers cette interview, il se dévoile au «Journal du Citoyen».



(Photo JDC)

Donat M'Baya est convaincu que les journalistes sont dans le collimateur des hommes de mauvaise foi.

Donat M'Baya, quelle est la particularité de votre organisation ?

«Journaliste en Danger» est une organisation indépendante et non partisane dédiée à la défense des droits de l'homme. Il y a plusieurs droits de l'homme, mais JED a opté pour la défense d'un seul : la liberté d'expression. Pour nous, la liberté de presse est le droit du journaliste de travailler en toute liberté ainsi que pour le public d'accéder tout aussi librement à l'information venant de plusieurs sources. Notre organisation est née le 20 novembre 1998. Elle aura exactement dix ans l'année prochaine. A ce jour, bien que je n'aie pas la liste mise à jour, je pense qu'on a déjà dépassé les 500 adhérents. JED n'est pas une association corporative qui ne comprend que des journalistes. Notre structure accepte comme membre toute personne qui se sent une vocation pour défendre la liberté de la presse. Nous considérons que la défense de cette liberté de la presse n'est pas une affaire de seuls journalistes. La liberté de la presse, c'est le thermomètre de la liberté d'expression, de la liberté de la parole. Qui dit liberté de la parole, liberté d'expression, pense à tout le monde. C'est une faculté inhérente à la nature humaine. Comme nul ne peut être obligé de faire partie d'une association, l'adhésion est libre.

Quelle lecture faites-vous de la sécurité des journalistes, surtout après l'assassinat de Serge Maheshe ?

Le travail des journalistes les expose dans un pays à peine sorti d'un conflit. Le journaliste est obligé d'être au devant de la scène pour dire ce qu'il voit, ce qu'il entend. Il est là pour dénoncer ce qu'on essaie de cacher et prôner la paix dans un pays qui a été déchiré par la guerre. Or, ce travail-là ne plait pas toujours, parce qu'il y a des gens qui n'acceptent ni la critique, ni le débat d'idées, et sont prêts à passer à des manières fortes. Ils trouvent alors un environnement propice pour commettre leurs forfaits. Le Congo aujourd'hui est un terrain propice au développement des actes comme ceux-là, parce qu'il y a comme une sorte de criminalité ambiante, où une attaque ciblée contre un journaliste peut facilement être noyée

dans un acte ordinaire de banditisme. Aujourd'hui, nous sommes totalement inquiets quant à la sécurité des journalistes. Si nous prenons les statistiques, depuis 2005, il y a au moins quatre professionnels des médias qui ont été tués. Il y a eu Franck Ngyke le 3 novembre 2005 à Kinshasa, le technicien Mutombo Kayili le 29 mars 2006 dans le Katanga, Louis Muamba Bapuwa tué le 8 juillet 2006 à Kinshasa, et dernièrement Serge Maheshe de la radio Okapi le 13 juin. Cela fait quatre journalistes en moins de deux ans, et si je dois être précis, quatre journalistes assassinés en 17 mois. Si je divise les 17 mois par 4, ça fait une moyenne d'un journaliste tué tous les quatre mois. C'est quand même scandaleux ! Des pays qui détiennent ce record, ce sont ceux qui sont en conflit comme l'Irak. Mais, dans un pays qui vient d'organiser des élections après la signature des accords de paix et une transition, un pays où la guerre est terminée, continuer à voir des journalistes tués à ce rythme doit interpellier tout le monde, le gouvernement en tête. Cette situation inquiète JED. Nous sommes alors en train de réfléchir pour voir les mesures à prendre.

En quoi a consisté la campagne de JED sur la sécurité des journalistes en période électorale ?

Dans un pays comme la RDC qui n'a pas organisé d'élections libres et transparentes depuis plus de 40 ans, la tenue des scrutins a constitué ce que l'on peut appeler un des lieux hostiles. C'est une nouvelle expérience, non seulement pour les journalistes, mais aussi pour les hommes politiques. A l'exception de quelques uns, on a eu en face une nouvelle génération qui n'a pas une expérience de la contradiction, de la course démocratique pour le pou-

voir. On a alors assisté à une montée de la tension, à une violence verbale. On s'est dit : «Comme les journalistes sont en première ligne pour informer, pour chercher des informations, pour dire aux futurs électeurs qui était qui, qui faisait quoi et qui est capable de faire quoi, ce travail louable les mettait en situation de cibles». Alors, il fallait essayer de les conscientiser sur un certain nombre de mesures de sécurité. Et pour nous, la première mesure de sécurité pour un journaliste, c'est d'abord d'être professionnel, de respecter l'ABC de son métier, le code d'éthique et de déontologie. Quand un journaliste se fait payer par exemple pour attaquer un adversaire politique, il devient une cible. Car quand la réaction vient, elle ne distingue plus l'acteur politique de celui qui lui a servi de tremplin. Mais si le journaliste est professionnel, cela va lui permettre d'être au-dessus des conflits ou des affrontements. Nous avons assisté dans notre pays à des bagarres, par médias interposés, simplement parce qu'il y a un certain nombre de journalistes qui étaient devenus carrément des porte-voix de certains partis politiques ou de certains candidats. C'est un réel danger. Dans une situation comme la nôtre, il est même déconseillé de conduire une enquête en solitaire, parce que c'est très facile de disparaître, notamment lors d'un rendez-vous ignoré de tout le monde. C'est pourquoi, nous avons dit qu'il faut toujours être au minimum à deux... Voilà un peu ce que nous avons fait pour appeler aux journalistes que le «risque zéro» dans notre métier n'existe pas et qu'il faut toujours avoir à l'esprit la notion du danger pour pouvoir se protéger.

Propos recueillis par Jacques KIMPOZO et Yves KALIKAT

Micro baladeurs

Comment jugez-vous le Budget du Gouvernement Gizenga ?

Nsiala Faustin, 38 ans, imprimeur, Kasa-vubu
La République démocratique du Congo est un vaste pays, elle mérite un budget conséquent. Celui qui a été voté par l'Assemblée nationale doit être revu à la hausse, même si ceux qui l'ont élaboré le trouvent convenable. La population aurait dû être consultée avant la présentation de ce budget. Dommage que ça n'a pas été le cas !



Chouchou Bongisa, 35 ans, couturière, Kasa-vubu

Le budget du Gouvernement Gizenga n'est pas conséquent, comparé à celui d'un pays comme le Congo Brazzaville, habité par une population dont l'effectif est inférieur au nôtre. Nous sommes environs 60 millions d'âmes en RDC. A quoi nous serviront les 3 milliards de dollars américains du budget? Serait-ce pour couvrir les dépenses de santé, la réhabilitation des routes, le transport, la bourse des étudiants ou payer les rémunérations des agents et fonctionnaires de l'Etat ? Je suis désagréablement surprise par la modicité



du montant de notre budget. On doit le reprendre à zéro. Ce n'est pas l'argent qui manque dans ce pays ! 50 milliards USD seraient un chiffre approprié pour le budget d'un grand pays comme la RDC.

Pierre Nestor Kalayeto, pasteur, Kinshasa
Le budget du gouvernement n'est pas du tout mauvais. Il tient d'ailleurs compte des paramètres économiques.



Notre pays sort à peine de la guerre, il ne produit pas assez. Nous ne pourrions commencer à produire que lorsque les cinq chantiers du président de la République seront fonctionnels. En attendant, acceptons ce budget qui tient compte de nos réalités.

Mawunda Mayesi, 42 ans, cireur, Kasavubu



La RDC a besoin d'un budget costaud qui a l'avantage de développer le pays. Le gouvernement Gizenga doit revoir son budget à la hausse.

Nsundi Etienne, 40 ans, taximan, Selembao



Les 3 milliards de dollars américains votés par l'Assemblée nationale sont insuffisants. Il faut au moins un budget de 50 milliards de dollars pour faire face à toutes les dépenses.

Béatrice Kikwaki, 25 ans, restauratrice, Kinshasa



Les besoins du pays sont immenses pour se contenter d'un budget aussi insuffisant. L'Etat congolais doit revoir les chiffres du budget présenté par le gouvernement Gizenga. C'est la seule manière de venir en aide à toute la population.

Propos recueillis à Kinshasa par Benjamin YOGOLELO

SUD-KIVU

Les enfants de Bukavu font reconnaître leurs droits

Mieux informés sur leurs droits, les enfants se défendent aujourd'hui entre eux. Aussi conscients des problèmes, les associations, la police et les Eglises se sont regroupés pour les aider et faire respecter la loi.

De plus en plus conscients des exactions commises à leur endroit, les enfants de Bukavu, se soutiennent désormais entre eux quand leurs droits ne sont pas respectés. Ils se rendent sur les lieux des délits et tentent de dialoguer avec leurs auteurs.

«Nous avons ainsi rencontré un pasteur, raconte Chibalonza Mweze, membre du club d'enfants de Karhale. Il soupçonnait C. K., sa fille de dix ans, de faire partie d'un groupe de sorcières. Il l'a ligotée, battue et exposée sous un soleil ardent afin de la forcer à dénoncer ses complices. Nous lui avons expliqué qu'une simple suspicion ne l'autorise pas à torturer une personne et encore moins un enfant pour le forcer à avouer une faute». La fillette a fini par être libérée.

Non au commerce du sexe

Cette détermination a surgi dans la foulée des élections, période significative dans le processus de l'instauration de l'Etat de droit et occasion propice pour le respect des droits de l'enfant. Des jeunes victimes ont ainsi pu être tirées de situations désastreuses.

C'est le cas de Byamungu Maya qui était jadis «kadogo» (enfant-soldat). Il suit actuellement la formation



en menuiserie au club d'enfants de Solidarity action for children in distress (SACD - Action de solidarité pour enfants en détresse).

Commandant de la police de protection de l'enfance de Bukavu, le Major Honorine Munyole affirme avoir interdit le fonctionnement de dix-sept nganda (débats de boissons non déclarés, NDLR) qui «organisaient le commerce du sexe avec les filles mineures de Bukavu». «Nous attendons le concours de toutes les autorités pour protéger les droits des enfants», a-t-elle ajouté.

Des enfants, pas des délinquants

Trop souvent, à Bukavu, les enfants de la rue sont assimilés aux jeunes délinquants, sans distinguer ceux qui commettent des actes cri-

minels des autres. Les ONG, les Eglises et la police de protection de l'enfance collaborent désormais pour protéger ces enfants. Ils dénoncent les abus et vulgarisent la Convention internationale sur les droits des enfants de l'Onu (1989), de différentes manières.

Par les émissions radiodiffusées 'Watoto wana haki' (les enfants ont des droits) et 'Sisi watoto' (nous les enfants), «nous savons désormais qu'un enfant est mineur, sans distinction de sexe, jusqu'à ses 18 ans, comme l'affirme la Constitution», reconnaît Janvière Wema, une enseignante d'école secondaire.

«Chaque enfant a droit à un traitement légal particulier, tel que le stipule la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la

RDC en 1990, explique-t-elle. On ne me traite dès lors pas comme un enfant, mais comme on le fait avec un adulte».

Un travail en synergie

Les protecteurs des droits des enfants sont regroupés dans la Commission pour la protection de l'enfant (CPE) dont font partie les autorités provinciales et des associations comme le Bureau de volontariat pour le bien-être social (BVES), la Fondation solidarité des hommes, (FSH), le Carrefour des enfants du Congo (CARECO)...

Pour avoir plus de poids, ces différents acteurs se réunissent en forum en vue de définir les stratégies à adopter et mieux défendre les enfants. Des adultes ont changé d'attitude depuis qu'ils sont informés des droits des enfants et de leurs obligations, à eux, adultes, de se conformer aux lois qui les protègent.

Mama Leader, propriétaire d'un bus et de trois taxi-motos, le reconnaît : «Grâce aux émissions radiodiffusées, j'ai intériorisé la gravité de la maltraitance des enfants lorsqu'on les utilise comme bonnes à domicile, bergers, conducteurs de taxi-motos, aides-chauffeurs de bus...».

De son côté, Blaise Mihigo, enfant de la rue, a participé quelques fois à l'émission 'Watoto wana haki'. «Depuis lors, explique-t-il, j'incite les autres enfants à quitter la rue. J'ai demandé pardon à mes parents et je suis rentré à la maison parce que la vie de la rue n'est pas avantageuse».

Thaddée HYAWE-HINYI
InterCongo media/Syfia

KASAI-ORIENTAL

Le gouvernement Ngoyi Kasanji désormais opérationnel

Le premier gouvernement provincial du Kasai-Oriental est désormais opérationnel. Il a été investi le 14 juin dernier à Mbuji-Mayi, par le parlement provincial. Dirigé par le gouverneur Alphonse Ngoyi Kasanji, cette équipe compte au total dix ministres (voir liste ci-dessous).

Deux jours avant son investiture, le gouverneur avait présenté le programme d'actions de son gou-

vernement pour les cinq ans de son mandat.

Ce programme sur lequel les députés ont posé de nombreuses questions et formulé des suggestions, touche quasiment tous les domaines de la vie socio-économique de la province.

Le discours programme de Ngoyi Kasanji, qui a tenu compte des différents amendements, a été adopté à 100% par les 59 députés

de l'Assemblée provinciale du Kasai-Oriental. C'est la première fois dans l'histoire de la province qu'une telle expérience est vécue dans le processus de démocratie naissante actuel.

Le président de l'Assemblée, François Ilunga Kabala, a souhaité plein succès au gouverneur et à son équipe, avant de lui remettre une copie de la motion sanctionnant l'adoption du discours programme et l'investiture du gouvernement.

Ci-dessous la liste des dix ministres du gouvernement du Kasai-Oriental :

1. Tshipinda Kasongo : Affaires intérieures, coutumières et Justice.
2. Mbuyi Tshileo : Agriculture, pêche, élevage et développement rural.
3. Lukusa Mbuyi : Plan, budget, finances et économie.
4. Shonda Lumami : Santé publique et affaires sociales.
5. Mbikayi Mande : Travaux publics et Infrastructures
6. Ndjolo O Kundi : Education, condition féminine et famille, environnement et tourisme.
7. Kaswende Batwanani : Fonction publique, travail, prévoyance sociale, jeunesse et sports.
8. Milambo Yangongo : Mines, énergie et hydrocarbures.
9. Katamba Nkinda : Affaires foncières, urbanisme et habitat.
10. Jean-Claude Musas : Transport, communications, Information et presse.

José IPASHI
InterCongo media/Syfia

Katanga : le budget provincial divise l'opinion

Le budget de la province du Katanga a été fixé à 100 millions de dollars américains. La nouvelle a été annoncée par le porte-parole du gouvernement provincial et ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires coutumières, Jean-Marie Dikanga Kazadi, à l'issue de la réunion consacrée au budget de la province à la mi-juin. Ce budget qui sera bientôt soumis à l'Assemblée provinciale pour approbation ne fait toutefois pas l'unanimité.

Certains, comme Ildophonse Banza, enseignant dans une école secondaire de la place, jugent ce budget «irréaliste» : «C'est incroyable! La ville province de Kinshasa a un budget d'un milliard de dollars américains, mais le Katanga, avec toutes les potentialités, ne lui arrive même pas à la cheville!» Selon cet enseignant, on a voulu jouer à la modestie, «alors que le Katanga a beaucoup de ressources, plus que toutes les provinces réunies».

Pour Séraphin Nkulu, fonctionnaire à l'Université de Lubumbashi (Unilu), le budget du gouvernement Katumbi traduit plutôt les réalités du Katanga. «Il est dangereux de chercher à gonfler les chiffres pour plaire à l'opinion, alors qu'on connaît ses limites. Même la plus belle femme ne donne que ce qu'elle a», estime-t-il.

François Komba, qui exerce un métier libre, pense que la province a les moyens de mobiliser au moins 500 millions de dollars de budget. «Avec l'apport de tous ces 'mining' (sociétés d'exploitation minière, NDLR), on peut faire plus que Kinshasa». D'autres Katangais pensent que le gouverneur de province, Moïse Katumbi, qui a promis de faire de Lubumbashi un «little Johannesburg», aura fort à faire.

Jean-Pierre KABANGE

Journal Citoyen

Supplément indépendant d'informations électorales

1^{er} niveau, Immeuble SOMIP
Avenue du Commerce n° 34
Kinshasa/Gombe
e-mail : journalducitoyen@yahoo.fr
© 081- 0123090

http://www.jdconline.net

- Projet de la Haute Autorité des Médias, financé par DFID, la DGCD, l'APEFE et l'ACDI;
- en partenariat avec l'Institut PANOS Paris et l'APEFE
- Le «JDC» est envoyé en province avec l'appui logistique de la MONUC

Consultant

Philippe DE BOECK
Directeur de rédaction
Yves KALIKAT
Rédacteur en chef
Desiré BAERE
Gestion et Comptabilité
Sylvie KOKOKANI

Pigistes (Kinshasa)

Athanase MASSIKINI (APA)
Blaise NDONGALA (The Post)
Richard NGAPI (Le Potentiel)
Jacques KIMPOZO (Le Phare)
Jeanne MBANGA (L'Observateur)
Benjamin YOGOLELO (La Référence Plus)
Marcel TSHISHIKU (La Tempête des Tropiques)

Pigistes (provinces)

Correspondants de Syfia/InterCongo média et de Panos Paris

Dessin
Patou BOMENGA
Lav-out et mise en page
ASIMBA BATHY
Diffusion
Jean KIALA
Fabrice RUGAMIKA